

Niveau de récolte probable en poteau, en bardeau ou en déroulage par essence ou groupe d'essences et par groupe de calcul en fonction de la possibilité forestière 2008-2013
ajustée suite aux décisions du Forestier en chef de décembre 2006*

Unité d'aménagement forestier (UAF) : 03153

Essences ou groupe d'essences	Groupe de calcul																	
	MBOFIFGD	MBOFIRGC	SEPMGA	TOTAL														
Volume en mètres cubes par année en poteau et en bardeau																		
Pin blanc																		
Pin rouge																		
PIPR																		
Pruche de l'Est																		
Sapin baumier																		
Épinette noire																		
Épinette blanche																		
Épinette rouge																		
Épinette de Norvège																		
Pin gris																		
Mélèzes																		
SEPM																		
Thuya occidental																		
Essences résineuses																		
Volume en mètres cubes par année en déroulage																		
Bouleau à papier	21	40	44	105														
Bouleau gris																		
Bouleau jaune																		
Peuplier faux tremble																		
Peuplier baumier																		
Peupliers hybrides																		
Autres peupliers																		
Érable à sucre																		
Érable rouge																		
Hêtre à grandes feuilles																		
Chênes																		
Frêne noir																		
Autre frênes																		
Tilleul d'Amérique																		
Ostrier de Virginie																		
Autres feuillus																		
Essences feuillues	21	40	44	105														
Toutes essences	21	40	44	105														

La répartition du volume par essence ou groupe d'essences est établie uniquement pour la période de validité du plan général d'aménagement forestier (PGAF) et est basé sur le premier palier retenu de la méthode d'évaluation de la possibilité forestière.

* Réalisé à partir des résultats de la possibilité forestière annoncée en décembre 2006 par le Forestier en chef et ventilés selon les matrices de répartition par produits de Forêt Québec de juin 2006.

Niveau de récolte probable en sciage par essence ou groupe d'essences et par groupe de calcul en fonction de la possibilité forestière 2008-2013
ajustée suite aux décisions du Forestier en chef de décembre 2006*

Unité d'aménagement forestier (UAF) : 03153

Essences ou groupe d'essences	Groupe de calcul																	
	MBOFIGD	MBOFIRGC	SEPMGA	TOTAL														
Volume en mètres cubes par année en sciage																		
Pin blanc																		
Pin rouge																		
PIPR																		
Pruche de l'Est																		
Sapin baumier	570	3 234	50 360	54 164														
Épinette noire	259	556	15 848	16 663														
Épinette blanche	311	813	7 401	8 525														
Épinette rouge	52	69	2 231	2 352														
Épinette de Norvège																		
Pin gris			11	11														
Mélèzes			969	969														
SEPM	1 192	4 672	76 820	82 684														
Thuya occidental																		
Essences résineuses	1 192	4 672	76 820	82 684														
Bouleau à papier	212	366	625	1 203														
Bouleau gris																		
Bouleau jaune																		
Peuplier faux tremble																		
Peuplier baumier																		
Peupliers hybrides																		
Autres peupliers																		
Érable à sucre																		
Érable rouge																		
Hêtre à grandes feuilles																		
Chênes																		
Frêne noir																		
Autre frênes																		
Tilleul d'Amérique																		
Ostrier de Virginie																		
Autres feuillus																		
Essences feuillues	212	366	625	1 203														
Toutes essences	1 404	5 038	77 445	83 887														

La répartition du volume par essence ou groupe d'essences est établie uniquement pour la période de validité du plan général d'aménagement forestier (PGAF) et est basé sur le premier palier retenu de la méthode d'évaluation de la possibilité forestière.

* Réalisé à partir des résultats de la possibilité forestière annoncée en décembre 2006 par le Forestier en chef et ventilés selon les matrices de répartition par produits de Forêt Québec de juin 2006.

Niveau de récolte probable en pâte par essence ou groupe d'essences et par groupe de calcul en fonction de la possibilité forestière 2008-2013
ajustée suite aux décisions du Forestier en chef de décembre 2006*

Unité d'aménagement forestier (UAF) : 03153

Essences ou groupe d'essences	Groupe de calcul																
	MBOFIFGD	MBOFIRGC	SEPMGA	TOTAL													
Volume en mètres cubes par année en pâte																	
Pin blanc																	
Pin rouge																	
PIPR																	
Pruche de l'Est																	
Sapin baumier	124	675	11 113	11 912													
Épinette noire	52	119	3 287	3 458													
Épinette blanche	72	179	1 611	1 862													
Épinette rouge	10	10	457	477													
Épinette de Norvège																	
Pin gris																	
Mélèzes			207	207													
SEPM	258	983	16 675	17 916													
Thuya occidental																	
Essences résineuses	258	983	16 675	17 916													
Bouleau à papier	1 784	3 050	3 458	8 292													
Bouleau gris																	
Bouleau jaune																	
Peuplier faux tremble																	
Peuplier baumier																	
Peupliers hybrides																	
Autres peupliers																	
Érable à sucre																	
Érable rouge																	
Hêtre à grandes feuilles																	
Chênes																	
Frêne noir																	
Autre frênes																	
Tilleul d'Amérique																	
Ostrier de Virginie																	
Autres feuillus																	
Essences feuillues	1 784	3 050	3 458	8 292													
Toutes essences	2 042	4 033	20 133	26 208													

La répartition du volume par essence ou groupe d'essences est établie uniquement pour la période de validité du plan général d'aménagement forestier (PGAF) et est basé sur le premier palier retenu de la méthode d'évaluation de la possibilité forestière.

* Réalisé à partir des résultats de la possibilité forestière annoncée en décembre 2006 par le Forestier en chef et ventilés selon les matrices de répartition par produits de Forêt Québec de juin 2006.

Niveau de récolte probable tous produits par essence ou groupe d'essences et par groupe de calcul en fonction de la possibilité forestière 2008-2013
ajustée suite aux décisions du Forestier en chef de décembre 2006*

Unité d'aménagement forestier (UAF) : 03153

Essences ou groupe d'essences	Groupe de calcul																	
	MBOFIGD	MBOFIRGC	SEPMGA	TOTAL														
Volume en mètres cubes par année tous produits																		
Pin blanc																		
Pin rouge																		
PIPR																		
Pruche de l'Est																		
Sapin baumier	694	3 909	61 473	66 076														
Épinette noire	311	675	19 135	20 121														
Épinette blanche	383	992	9 012	10 387														
Épinette rouge	62	79	2 688	2 829														
Épinette de Norvège																		
Pin gris			11	11														
Mélèzes			1 176	1 176														
SEPM	1 450	5 655	93 495	100 600														
Thuya occidental																		
Essences résineuses	1 450	5 655	93 495	100 600														
Bouleau à papier	2 017	3 456	4 127	9 600														
Bouleau gris																		
Bouleau jaune																		
Peuplier faux tremble																		
Peuplier baumier																		
Peupliers hybrides																		
Autres peupliers																		
Érable à sucre																		
Érable rouge																		
Hêtre à grandes feuilles																		
Chênes																		
Frêne noir																		
Autre frênes																		
Tilleul d'Amérique																		
Ostrier de Virginie																		
Autres feuillus																		
Essences feuillues	2 017	3 456	4 127	9 600														
Toutes essences	3 467	9 111	97 622	110 200														

La répartition du volume par essence ou groupe d'essences est établie uniquement pour la période de validité du plan général d'aménagement forestier (PGAF) et est basé sur le premier palier retenu de la méthode d'évaluation de la possibilité forestière.

* Réalisé à partir des résultats de la possibilité forestière annoncée en décembre 2006 par le Forestier en chef et ventilés selon les matrices de répartition par produits de Forêt Québec de juin 2006.